

**Compte Rendu Réunion de la CNEAC
6 août 2025**
En visioconférence

Membres présents :

Mme Arlette CATTOEN, Mme Ludiwine DABEZIES, M Gérald DELALANDE, Mme Sylvie DESSIAUME, Mme Magali EMMEL, M Jean Denis DEVINS, Mme Cathy GUILLOU, Mme Sandrine HODIN, M Roger LALLEMAND.

Excusés : M Alexandre BALZER, M Daniel ROUYER, Mme Viviane TESSIER, M André VARLET.

Ouverture de la réunion à 20h30 - Fin de la réunion à 23h30

ORDRE DU JOUR

- Communication du Président
- Propositions des groupes de travail

Communication du Président - Jean-Denis DEVINS

Dossiers acceptés de candidature à la fonction de juge agility : Frédéric DI LEO et Carol RIVERA HERNANDEZ

Commissaires hoopers nommés pour le GPF 2025 sont Philippe JEANCLAUDE et Christilla SABATINI.

Entrée en cursus de formation en vue de nomination à la fonction de formateurs 'Education Canine' : Jean François PIQUET (Midi côte d'Azur) et Isabelle GUILLOT (Rhône Alpes)

En ce qui concerne l'assurance attachée aux licences, seul le courtier a changé, il s'agit dorénavant de Rambaud Labrosse. Le contrat n'est pas modifié et est toujours chez Albingia. Les formulaires à utiliser sont mis à jour et sur le site de la CNEAC.

Prise en charge des déplacements lors des championnats du monde FCI :

- si un déplacement collectif est organisé, pas de prise en charge pour un déplacement individuel
- si pas de déplacement collectif organisé, les frais de déplacement sont pris en charge au réel, dans la limite de 1000€ par personne et ce, sur présentation des factures et de la note de frais.

Dans tous les cas la participation aux frais de restauration est supprimée.

A partir de 2026 la participation aux déplacements des autres compétitions internationales reste inchangée (250 €) sauf pour le JOAWC qui passe à 375 € par jeune conducteur.

Pour rappel : les participations aux frais se font sur présentation des factures et de la note de frais

EVENEMENTS CNEAC – Arlette CATTOEN

Rappel du circuit de validation des finales :

L'acte de candidature signé et validé par la territoriale doit être envoyé à la CNEAC, suivi du budget prévisionnel et composition du comité d'organisation. Une convention est ensuite signée entre la territoriale et la CNEAC.

Pour l'organisation des sélectifs, le circuit est identique à la validation des concours classiques.

Au 01/01/2026 le montant des engagements pour les finales sera de 25 € minimum.

GT HOOPERS Magali PFEIFFER

Cahier des charges du grand prix de France de Hoopers (annexe 1)

Date d'application : 15-09-2025

En projet :

- Etablir les critères de nomination des commissaires habilités à faire les assessorats pour les nouveaux commissaires.
- Construire une grille d'évaluation des commissaires en formation.
- 20 personnes sont retenues pour participer à la WHOC en Italie en septembre.
- La commission FCI va se réunir à Paris les 31/01 et 1/02. Un traducteur est demandé pour cette réunion en présentiel.

GT AGILITY Ludiwine DABEZIES

Précisions sur les qualifiés d'office pour le GPF Agility :

Sont qualifiés d'office :

- Les membres de l'équipe de France AWC
- Les podiums sur les manches et sur la finale des compétitions lors de l'EO, les JOAWC et les SOAWC.
- Pas de changement pour les Handi

Propositions de résolution pour le championnat de France HANDI

Compte tenu des modifications concernant les sélectionnés au CDF Séniors et après échanges avec les Handi :

Le championnat de France Handi aura lieu à la même date que le championnat de France Junior.

Date d'application : 01-01-2026

En projet :

- Elaboration d'un sondage sur les sélectifs, les quotas pour le Grand Prix de France Agility.

GT ATTelage – Gérald DELALANDE

Propositions de résolution de modification du règlement

II MODIFICATION REGLEMENT « CONDITIONS GENERALES »

Article V « CONDUCTRICE OU CONDUCTEUR »

Ajout de la ligne : Seuls les chiens inscrits au concours, participent aux épreuves

Article VII « ORGANISATION D'UN CONCOURS

Ajout de la ligne : Aucune équipe n'est autorisée à faire une épreuve dit « en blanc ».

Date d'application : 01-10-2025

Création d'un logo chiens d'attelage



Le cœur pour la passion de l'activité
La patte pour représenter tous les chiens
La roue pour la charrette

Possibilité d'ajouter à l'intérieur du Cœur et/ou au-dessus du logo une information supplémentaire

Création d'un diplôme de champion de France

Création d'un diplôme pour les trois premiers du championnat de France
Répondre à la demande des licenciés



Championnat de France
12 et 13 Aout 2023
Villesavin - 41250

Format A4
Reprise du logo
Insertion de la place



Classe 1
PHOEBUS
De la Grange aux Chênes
Ne le 12 Janvier 2019 - Lot 2 RER, N°EN 4123/036 - Identification 210269408222700
Feger 1019306 - Licence 1028309
Bouvier Bernois - Mâle

Conduis par
M BRIVES Bruno



AC 2025_08_06

Page 3 sur 19

Création d'une page Facebook

Intitulé « Chiens d'attelage de la CNEAC »
Administrateurs -Modérateurs, le GT chiens d'attelage

GT CANICROSS – Roger LALLEMAND

Règlement

Concernant les catégories, nos règlements sont mis à jour annuellement dès la parution du règlement technique de sécurité par la FFSLC (actuel

Catégorie des chiens

Les travaux sont toujours en cours concernant la distribution des chiens suivant leur taille. Il manque des données sur les tailles des chiens. Des mesures seront faites lors de la présence des membres du GTC aux canicross et au prochain GPF.

GT DOG DANCING – Sandrine HODIN

Création de 2 documents :

- rôle des bénévoles lors d'un concours (annexe 2)
- feuille de préparation d'un concours à destination des organisateurs (annexe 3)

Mise à jour du document d'aide à la notation du pass Dog Dancing (annexe 4)

Un appel à candidature pour le coach des équipes de France de Dog dancing est en cours.

Demande d'un accès YOUTUBE CNEAC spécifique pour la mise en ligne de vidéos explicatives des exercices pour le Pass

En projet :

- Une visioconférence avec les moniteurs sur les aides à la notation du pass DD.

GT TREIBBALL – Cathy GUILLOU

Moins de participants au 2ème challenge en ligne compte de tenue de la période moins favorable.

Date du 3ème challenge en ligne = du 1^{er} octobre au 15 novembre (avec 3 ballons)

En projet

- Journées rencontres (Franche Comté/Normandie)
- Info en direction des CTT pour nommer des délégués Treibball et/ou des animateurs de la discipline.
- Reprendre la création du film de présentation de la discipline.

DIVERS

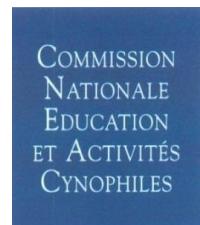
Demande de modifier les documents de déclaration d'accident car il n'y a pas que des juges (commissaire, examinateur, directeur de course)

Précision à apporter pour l'activités « chiens visiteurs » dans la couverture assurance des différents intervenants et des chiens.

ANNEXE 1



Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès
93535 Aubervilliers
Commission Nationale D'Education et
D'Activités Cynophiles
Président Jean Denis DEVINS



Cahier des charges d'organisation de la finale du GPF Hoopers

Le but essentiel est d'aider le comité d'organisation à mettre sur pied dans les meilleures conditions cette manifestation.

Les organisateurs s'engagent à respecter le présent cahier des charges.

Type de surface :

- Espace vert en gazon naturel ou artificiel, ou terre battue ou sable compacté
- 1 terrain de surface 1200 m² (30x40)
- Si possible un second terrain (30x30)
- Séparation de 3m entre les 2 terrains (interdite au public et chiens)

- Gradins éventuels

Accueil :

- La décoration générale : banderoles fournies par la CNEAC
- Podiums pour remise des prix, décos, fleurs, arbustes, banderoles CNEAC/SCC,

Canine territoriale et sponsors

- Accès gratuit pour les concurrents et les accompagnateurs
- Parking VL
- Parking PMR proche des terrains
- Parking camping-cars. Possibilité de faire payer aux concurrents un emplacement sous réserve de fournir l'eau et l'électricité pendant le séjour
- Prévoir un parking, si possible à l'ombre, pour les commissaires officiant et 1 salle de repos
- Respect des directives de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)
- Point véto ou numéro d'urgence
- Points d'eau en quantité suffisante
- Vidange des poubelles, approvisionnement ramasse crottes
- Sanitaires en nombre suffisant conformément à la réglementation.
- Sanitaires pour personnes à mobilité réduite

Structures d'organisation de la finale :

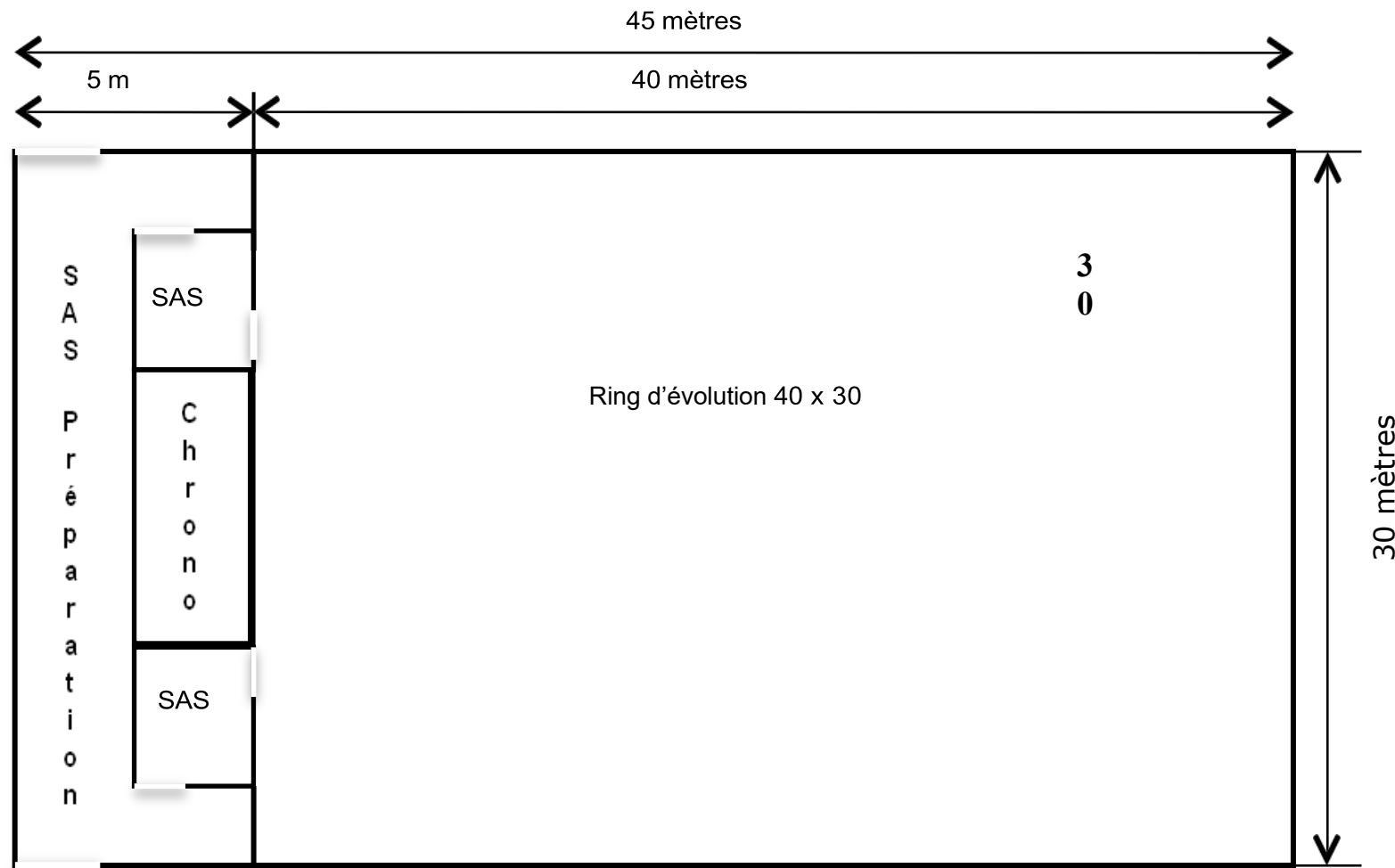
- **Communication** : Le secrétaire général de la CNEAC se charge de la retranscription sur le site internet de la CNEAC de tous documents et informations relatifs à l'organisation et au déroulement de la manifestation (plan du site, adresse site internet ou page Facebook, liste des hôtels, des campings, des caravanings, programme journalier et horaires, photos du site, etc.....) qui sont transmis par le comité d'organisation.
 - **Jury** : Choix et nombre défini par la CNEAC et communiqué au comité d'organisation
 - **Informatique chronomètres** : La CNEAC met à disposition du comité d'organisation le logiciel ProGesCo à jour des inscriptions. La gestion sur site est assurée par le responsable CNEAC, assisté du responsable informatique local ainsi que deux personnes de l'organisation par terrain.
 - Les chronos électroniques gérés par un membre du G.T. Informatique de la CNEAC (à confirmer)

Infrastructures :

- Barrières en nombre suffisant pour clôturer les rings.

- Bureau, salle informatique ou abri fermé (proche des terrains et avec équipement électrique)

LES RINGS : 2 terrains si nécessaire. (à monter suivant modèle)



Parcours de Hoopers :

Les agrès : 1 parcours complet par terrain conforme au règlement hoopers en vigueur

Aire de chauffe : Prévoir 2 hoops et 1 bidon pour l'échauffement des chiens sur **le même type de surface que le ring.**

Equipe : Prévoir 8/9 personnes par terrain (1 secrétaire, 1 responsable de la ZDC, 1 appel au concurrents, 1 pour les laissees de SAS à SAS, 2 chronos (ou 1 chrono électronique + 1 chrono manuel), 2/3 personnels de terrain).

Tableaux d'affichage

Ordres de passage

- Prévoir un tableau par terrain et un tableau général
- Les ordres de passage sont imprimés et affichés pour chaque manche

Résultats : Affichage après chaque épreuve par un membre de la CNEAC (vérification et réclamation éventuelles : 20min).

Sonorisation : Une sonorisation générale

Dossards

- **Remise des dossards :** A lieu avant le début des épreuves. Une 1^{ère} remise de dossards peut être prévue dès la veille de la finale.

Retransmission vidéo en direct sur internet : Gestion par le groupe internet CNEAC

- Nécessite d'avoir l'ADSL ou couverture 4G sur le site
- 1 ou 2 personnes mises à disposition par l'organisation pour filmer en plus du représentant du GT Internet présent (communiquer leurs noms et téléphone dès que possible)
- 1 alimentation 220 volts avec multiprises
- 1 abri sur chaque terrain, avec (si possible) un petit podium, et des barrières de villes pour protéger la caméra. Se coordonner avec le GT Internet pour le positionnement

Remise des prix

- Les 3 premiers de chaque niveau.

- 1 podium suffisamment grand pour accueillir maître et chien.
- Prévoir, si nécessaire, une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite

Le comité d'organisation :

- Les coordonnées téléphoniques des responsables et tous les renseignements jugés utiles par l'organisateur sont regroupés sur tableau à destination de celui-ci.
- Le logo de la S.C.C. et la mention en toutes lettres de Société Centrale Canine ou Centrale Canine doivent occuper une place **prioritaire et prépondérante** en entrée de site, sur et autour du ou des terrains, y compris pour les podiums et sur tout matériel visuel ou d'impression.

Les banderoles SCC/CNEAC : elles sont apportées par le responsable du GT hoopers et mises en place par l'organisation. Le responsable du GT hoopers les récupère à la fin de la manifestation.

Annonce de la finale :

- Site Internet de la CNEAC, à partir des informations fournies par l'organisation.
- Tous moyens locaux de communication

Le montant des engagements est versé sur le compte de l'organisateur.

Le programme : Toutes les informations utiles sont mises en ligne sur le site de la CNEAC

- Le déroulement de la manifestation (horaires de passage, terrains).
- Les logos de la SCC, de la CNEAC et de la territoriale accueillante devront figurer obligatoirement en page d'accueil.
- La composition du jury.
- La liste des concurrents (fichier fourni par le responsable informatique de la CNEAC).
- Les mots du Président de la SCC, de la CNEAC, du Président de la canine accueillante, des élus locaux.
- Sont mentionnées les informations sur la SCC et la CNEAC : indications de leur site internet.
- La liste ou les publicités des partenaires, sponsors et donateurs.

Les litiges

Ils sont réglés par le Président de la CNEAC ou son représentant, le responsable du comité d'organisation et le responsable du GT hoopers.

Lu et approuvé, le
Le Président du comité d'organisation

à

Le président de la CNEAC

ANNEXE 2

Rôle des bénévoles aux concours de Dog Dancing

Les bénévoles doivent rester discrets en toutes circonstances, sans friandises ni jouets sur eux.

1. Rôle du responsable de l'organisation

Assurer le briefing des bénévoles en amont de la manifestation. Distribuer les rôles et préciser les postes sur lesquels interviendront les personnes concernées.

Prévoir un roulement sur chaque poste en cours de journée et l'inscrire au planning.

Organiser, conjointement avec le juge, le déroulé de la journée et attribuer les ordres de passages.

Organiser l'installation de la piste et la préparation du matériel nécessaire au déroulé du concours.

2. Rôle du responsable sonorisation :

Avant le concours :

S'assurer que la durée de la musique est conforme à celle autorisée par le règlement, en fonction du niveau d'évolution. Dans le cas contraire, éventuellement, prévenir le concurrent.

Le jour J :

Lors de la reconnaissance de piste, faire vérifier au compétiteur la qualité de sa musique et le niveau sonore souhaité.

Dans l'éventualité où un concurrent n'aurait pas modifié sa musique pour qu'elle soit conforme à la durée de son niveau, en informer le juge.

Lancer la musique lorsque le juge lui donne le signal.

Chronométrier la durée d'installation des accessoires du concurrent et signaler au juge un éventuel dépassement de temps (>90 secondes à date). Le chrono est déclenché dès l'entrée sur la piste du concurrent ou de l'aide bénévole.

3. Rôle du commissaire aux concurrents :

S'assurer que le concurrent suivant est prêt et le faire entrer dans le sas d'échauffement quand le concurrent précédent est entré en piste.

4. Rôle du bénévole en entrée de piste :

S'enquérir de l'aide souhaitée par le compétiteur si celui-ci a des accessoires :

- Soit tenir le chien pendant que le concurrent pose ses accessoires.
- Soit poser les accessoires du concurrent à sa demande et sous ses directives. Si le bénévole accompagne le concurrent, les deux personnes doivent entrer en même temps sur la piste.

Faire entrer le binôme en piste au signal du juge et fermer de suite la barrière lui.

Rester près de celle-ci pour éviter tout retour du chien en piste vers le sas d'entrée.

S'assurer que la corbeille, dans laquelle le concurrent a déposé ses affaires, est bien transférée dès son entrée en piste dans le sas de sortie.

5. Rôle du bénévole en sortie de piste :

Récupérer la corbeille du concurrent en piste auprès du sas d'entrée et la poser dans celui de sortie, à distance de la piste.

Ouvrir la barrière quand le binôme arrive à proximité (ne pas ouvrir si le conducteur et le chien ne sont pas ensemble).

Sortir les accessoires de piste uniquement lorsque le binôme a rejoint le sas de sortie et les ranger à l'endroit prévu.

Laisser le conducteur récompenser son chien et faire en sorte que le binôme s'éloigne avant le début de la chorégraphie suivante.

6. Rôle du bénévole aux accessoires :

Vérifier l'organisation et le rangement des accessoires (emplacement, numérotation etc) afin de faciliter leur accès aux bénévoles et concurrents, tout au long de la journée.

7. Rôle du bénévole au secrétariat du juge :

Noter les remarques du juge, si ce dernier le désire, sur les feuilles de jugements et/ou de funs au fur et à mesure de la chorégraphie. Effectuer les calculs que le juge lui demande en fin de chorégraphie et reporter les notes sous dictée de ce dernier. Une discréétion du bénévole est attendue, il ne devra en aucun cas donner son avis sur la qualité des chorégraphies, ni divulguer les résultats.

8. Rôle du responsable informatique :

Saisir les résultats attribués par le juge.

Afficher les résultats et/ou les valider, pour la saisie en direct.

Imprimer les documents de fin de concours (rapport de jugement et reçu de participation CNEAC).

Valider l'envoi des résultats à la CNEAC en fin de concours.

ANNEXE 3

FEUILLE DE PRÉPARATION D'UN CONCOURS DE DOG DANCING

Elle a pour objectif de vous aider à organiser votre concours

Votre club	2
Vos contacts officiels	2
Accueil du/des juges	3
Votre concours	4
Matériel à prévoir	4
Bénévoles à prévoir	5

Création du programme et des ordres de passage de la journée	5
Documents à prévoir	6
Les concurrents	6

Votre club

Nom		
Régionale		
Président	Nom	
	Téléphone	
Responsable du concours	Nom	
	Téléphone	
	Adresse mail	

Vos contacts officiels

Responsable du calendrier de votre région	Nom	
	Téléphone/mail	
DDPP	Nom du contact de référence	
	Téléphone/mail	
Mairie	Nom du contact de référence	
	Téléphone/mail	
Vétérinaire agréé DDPP	Nom	
	Téléphone/mail	

Suivant la DDPP de votre territoriale, une demande d'organisation de concours doit être envoyée pour validation.

La liste des chiens participant à l'événement peut être à envoyer à la DDPP ainsi qu'au vétérinaire choisi à minima 7 jours avant le début du concours. Elle est présente sur l'onglet « Préparation de l'événement », « Liste vétérinaire » de votre concours sur le site sportscanins.fr. Une copie du passeport des chiens étrangers peut également être demandée.

Accueil du/des juges			
Juge 1	Nom		
	Téléphone		
	Adresse mail		
	Adresse		
	Total des kilomètres entre le lieu de résidence et le concours (aller-retour). A noter que les Km correspondant aux distances parcourues sur place sont à comptabiliser).		
	Logement à prévoir	Oui	Non
	Nombre de nuitées		
	Secrétaire à prévoir	Oui	Non
	Informations diverses (<i>alimentation, besoins particuliers...</i>)		
	Le juge sera-t-il accompagné ?	Oui	Non
Juge 2	Nom		
	Téléphone		
	Adresse mail		
	Adresse		
	Km entre le lieu de résidence et le concours (aller-retour). A noter que les Km correspondant aux distances parcourues sur place sont à comptabiliser).		
	Logement à prévoir	Oui	Non
	Nombre de nuitées		
	Secrétaire à prévoir	Oui	Non
	Informations diverses (<i>alimentation, besoins particuliers...</i>)		
	Le juge sera-t-il accompagné ?	Oui	Non
Logement	Lieu		
	Coordonnées GPS		
Restauratio n	Lieu		
	Coordonnées GPS		

Votre concours			
Date			
Adresse			
Piste	Lieu	Intérieure	Extérieure
	Nature du sol		
	Dimensions		

Le terrain doit être correctement délimité, le sol doit être plat, stable et ne présenter aucun danger pour le chien ou son conducteur. La surface minimale est de 100 m² raisonnablement répartie sur la longueur et la largeur. Les dimensions idéales sont approximativement de 20m sur 20m pour permettre aux avancés de concourir dans les mêmes conditions qu'à l'international. Une piste d'échauffement est à prévoir, celle-ci doit, à minima, être séparée visuellement de la piste d'évolution et idéalement séparée physiquement.

Matériel à prévoir		
Sonorisation	Enceinte	Micro
	Ordinateur avec les musiques classées suivant l'ordre de passage	
Informatique	Ordinateur avec PROGESCO (<i>dernière version téléchargeable sur http://sportscanins.fr/progesco</i>) ou directement sur votre espace concours	
	Imprimante	
Vestiaires hommes et femmes		
Surface anti-dérapante en sortie de piste. Accès PMR, et prévoir des chaises dans les sas		

Bénévoles à prévoir	
1 Responsable sonorisation (DJ)	
1 Commissaire aux concurrents	
1 Responsable d'entrée de piste	

1 Responsable de sortie de piste	
1 Responsable des accessoires	
1 Secrétaire de juge (<i>si celui-ci le demande</i>)	
1 Responsable informatique (<i>et affichage si nécessaire</i>)	

Retrouvez le détail des rôles des bénévoles dans le document "Rôles des bénévoles aux concours de Dog Dancing"

Création du programme et des ordres de passage de la journée	
Programme et Ordres de passage	<p>Après concertation avec le juge sur l'organisation de la journée, vous pourrez établir un programme. Allez sur votre espace concours dans l'onglet "Préparation évènement" Paragraphe "Ordres de passage". Vous pourrez dans un premier temps, "Attribuer les ordres de passage" en numérotant de 1 à 10 les différents niveaux représentés dans chaque division. Si vous avez besoin de modifier par la suite, utilisez "Modifier les ordres de passage". Une fois l'ordre des différents niveaux de chaque division enregistré, vous pouvez modifier l'ordre de passage des concurrents dans chaque catégorie. Pour cela, dans l'onglet "Préparation évènement" Paragraphe "Dossards", vous pouvez cliquer sur "Modifier les numéros de dossard". Sur cette page, vous pouvez changer les numéros de dossard de chacun et ainsi modifier l'ordre de passage des concurrents. Cette manœuvre permet, entre autres, de prévoir un minimum de 3 chiens entre 2 passages d'un même conducteur (pensez à prendre en compte l'ordre des niveaux et divisions prévu). Attention, si un désistement a lieu, son numéro de dossard est supprimé et n'est pas réattribué automatiquement. A vous de modifier les dossards pour qu'ils se suivent correctement. Lorsque l'ordre de passage des concurrents est terminé et validé par le Juge, vous pouvez le télécharger dans l'onglet "Préparation évènement" Paragraphe "Ordres de passage" Onglet "Imprimer les ordres de passage"</p>

Documents à prévoir	
Ordre de passage	1 pour le commissaire aux concurrents
	1 pour l'affichage
	1 pour le bénévole sonorisation
	1 pour le contrôle vétérinaire
	1 pour le juge
Programme	1 pour le commissaire aux concurrents
	1 pour l'affichage
	1 pour le bénévole sonorisation
	1 pour le juge
Feuilles de fun	A retrouver sur votre espace concours dans l'onglet "Préparation évènement" Paragraphe "Feuilles"
Feuilles de notation	Suivant les besoins du juge

Les concurrents											
Freestyle											
Débutant			Novice			Intermédiaire			Avancé		
Junior	Sénior	Handi	Junior	Sénior	Handi	Junior	Sénior	Handi	Junior	Sénior	Handi
HTM											
Débutant			Novice			Intermédiaire			Avancé		
Junior	Sénior	Handi	Junior	Sénior	Handi	Junior	Sénior	Handi	Junior	Sénior	Handi
Autres épreuves											
Duo/Equipe			Fun samedi (<i>si besoin</i>)			Fun dimanche					

ANNEXE 4

Aide à la notation du Pass Dog Dancing

Les notations suivantes peuvent être modulées avec des demi-points.

Le candidat présente **9 exercices** notés sur **5 points chacun**. Il doit remplir la feuille de notation en mettant les exercices dans l'ordre où ils seront présentés.

L'évaluateur juge de la **propreté des tricks et de la précision des déplacements** :

0 point – l'exercice ne peut pas être effectué le jour du pass. Le conducteur touche physiquement le chien afin qu'il exécute l'exercice. L'évaluateur estime que l'exercice est dangereux ou désagréable pour le chien.

1 point – le chien exécute l'exercice avec incertitude et/ou doit être guidé avec insistance.

2 points – le chien montre une compréhension claire de l'exercice mais ne l'exécute qu'en partie (par exemple : une position non tenue sur la longueur, un slalom fait partiellement, un maintien d'un exercice statique inférieur à 3 secondes).

3 points – l'exercice se déroule comme écrit dans la description de la pratique mais nécessite une aide gestuelle modérée.

4 points – le chien montre de l'assurance dans l'exécution de l'exercice, avec une aide gestuelle discrète, ayant un sens artistique.

5 points – l'exercice est effectué avec une grande aisance et le chien travaille via des commandes verbales.

Pour rappel : L'évaluateur est attentif à la capacité du conducteur à réagir et à aider son chien en cas de difficulté.

Sont également pris en compte dans la notation **le focus du chien et la relation chien / conducteur**, notés sur 10 points :

0 point - le chien ne regarde pas dans la direction de son conducteur, il l'évite physiquement. Il tente de fuir le ring à 2 reprises.

2 points – le chien regarde peu souvent en direction de son conducteur. Il tente de fuir le ring à 1 reprise.

4 points – Le conducteur et son chien évoluent ensemble, le chien s'éloigne brièvement de son conducteur 3 fois maximum.

6 points – Le conducteur et son chien évoluent en harmonie, le chien s'éloigne brièvement de son conducteur une seule fois.

8 points – Le conducteur et son chien évoluent en harmonie, le chien quitte parfois son conducteur des yeux pour observer l'environnement, sans s'éloigner de lui.

10 points – le binôme évolue en harmonie, le chien quitte très rarement son conducteur des yeux pour observer l'environnement, sans s'éloigner de lui.

Pour rappel : Le conducteur doit montrer sa capacité à garder son chien connecté à lui pendant l'épreuve. Si le chien divague 3 fois et si le chien ne revient pas rapidement vers son conducteur au rappel, l'ajournement est prononcé.

La **motivation du chien** sera évaluée sur **10 points** :

0 point - le chien refuse d'effectuer les exercices malgré les demandes répétées de son conducteur.

2 points – le chien rechigne à effectuer les exercices malgré les demandes répétées de son conducteur et l'aide gestuelle.

4 points – le chien exécute les exercices suite à plusieurs demandes de son conducteur.

6 points – le chien exécute les exercices dès la première demande.

8 points – le chien exécute les exercices, avec un entraînement évident pour la plupart d'entre eux (4 minimum), sans que le conducteur ne répète les demandes.

10 points – le chien exécute promptement les exercices, avec un entraînement évident pour la majorité d'entre eux (7 minimum), sans que le conducteur ne répète les demandes.

Pour rappel : Le dog dancing étant une forme d'éducation ludique, on attend un chien coopératif et motivé ainsi qu'une attitude positive du conducteur en toutes circonstances.

La **capacité à enchaîner** est notée sur **5 points** :

0 point – Pas d'enchaînement, le conducteur sort récompenser son chien dans le sas entre chaque exercice.

1 point – Enchaînement de 2 exercices

2 points – Enchaînement de 3 exercices

3 points – Enchaînement de 4 exercices

4 points – Enchaînement de 5 exercices

5 points – Enchaînement de plus de 5 exercices

Exemples :

1. Le binôme présente :

- 2 exercices - Récompense
- 4 exercices - Récompense
- 3 exercices - Fin de la pratique

Le nombre maximum d'exercices enchaînés est donc de 4, le binôme obtient 3 points.

2. Le binôme effectue les 9 exercices à la suite, le binôme obtient 5 points.

Pour rappel : Le conducteur doit connaître suffisamment son chien et ne pas surévaluer ses capacités. Il choisit donc son programme et il peut l'adapter, au besoin, en fonction des réactions de son chien pendant les tests.